

Dossier thématique

*Budget 2023,
tous concernés !*

» pages 3 à 9

Ec(h)o-gestes

*Découvrez notre nouvelle
page dédiée*

» page 16

Foulées de l'Oppidum

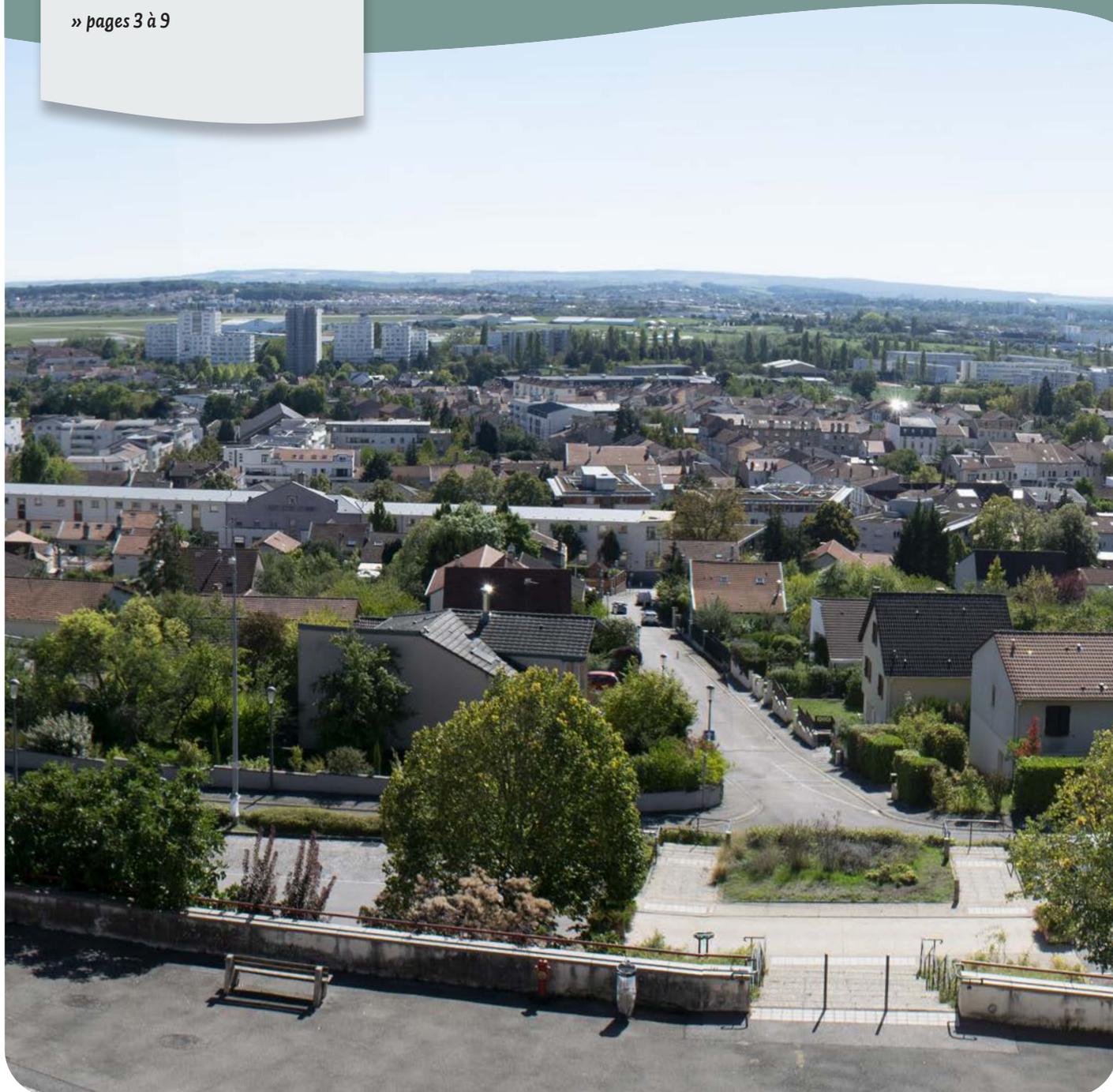
*Cette année le village départ
sera installé au parc du Haut-
Château*

» page 17

Essey chantant

*Le festival revient le jeudi
18 mai au parc Maringer*

» page 18



VOTRE PUBLICITÉ ICI

*Si vous êtes intéressé,
n'hésitez pas à contacter Philippe Mifsud, service culturel, au 06 26 60 45 43
ou philippe.mifsud@esseylesnancy.fr*

BEAUX-ARTS • LOISIRS CRÉATIFS • ENCADREMENTS • ÉVEIL ARTISTIQUES



Rendez-vous sur :
WWW.ARTETLOISIRS.FR

[f @colori.nancy](https://www.facebook.com/colori.nancy) [i](https://www.instagram.com/colori.nancy)



La Porte verte
15 rue des Tarbes
54270 Essey-lès-Nancy

03.83.21.36.40

-10%

SUR LES ARTICLES EN STOCK

Offre non-cumulable, valable jusqu'au 31 mai 2023
Hors articles en promotion ou bloqués, avantages cartes,
encadrement sur mesure et éditions.
Et sur présentation du coupon.

Le Jardin
des Fleurs



VOTRE FLEURISTE

2 avenue Foch
54270 ESSEY LES NANCY
essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com
Tél. 03 83 20 30 91

WWW.LEJARDINDESFLEURS.COM

OUVERT 7/7



Retrouvez l'actualité
de la ville sur facebook
et sur instagram

FB et insta :
[villedesseylesnancy](https://www.facebook.com/villedesseylesnancy)





De gauche à droite :
Pascal Laurent et Mallory Koenig

dossier

Budget 2023, tous concernés !

Pascal Laurent, adjoint aux finances et aux ressources humaines
Mallory Koenig, délégué aux recettes et aux marchés publics

Tous les foyers français sont désormais largement informés et préoccupés par l'augmentation des tarifs de l'énergie. Les collectivités n'échappent pas à la nécessité de maîtriser – et donc de réduire – leurs consommations de gaz, électricité et même d'eau, d'autant qu'elles ne bénéficient pas du filet tarifaire qui limite à 15 % la hausse des coûts pour 2023.

La recherche de l'indispensable équilibre budgétaire entre dépenses et recettes en section de fonctionnement devient un exercice de plus en plus complexe et délicat. L'anticipation de cette envolée des tarifs pèse lourdement sur les dépenses, quand les recettes diminuent sans cesse d'année en année en raison, en grande partie, de la baisse régulière de la dotation globale de fonctionnement assurée par l'État.

Pour autant, même si les différents leviers, qui permettent aux communes d'ajuster leurs recettes aux besoins de leur mission de service public, sont réduits, il reste des possibilités d'agir judicieusement et parcimonieusement pour amortir les effets de cette crise énergétique.

Tout d'abord, chacun l'aura compris et intégré, il convient de remettre à plat nos modes de fonctionnement, nos habitudes et nos comportements, pour les faire évoluer vers des pratiques plus économiques et plus vertueuses. La clé de ces enjeux réside dans la manière d'appréhender et de mettre en œuvre les

solutions que nous trouvons : plus elles sont pensées, proposées et acceptées avec enthousiasme, moins elles seront perçues comme contraignantes. Il s'agit d'éprouver notre capacité à imaginer, à inventer le monde de demain en le menant du viable à l'enviable, en assumant nos choix de vie, en construisant ensemble un futur désirable, confortable et serein.

Soyons fiers de nos trouvailles et de nos décisions. Ainsi, saisissons-nous de toutes les opportunités de réduire nos déchets, de recycler, de choisir les solutions les moins polluantes, de privilégier les énergies naturelles, d'économiser les ressources, de partager, de mutualiser, de co-construire, de participer – y compris en contribuant au financement des services à leur juste valeur – d'échanger, de proposer, d'émettre des idées. L'imagination collective ne doit pas connaître de limites lorsqu'il s'agit du bien commun. Gardons-nous en revanche du réflexe du repli sur soi, qui prive de la richesse des relations sociales, et qui éloigne de la juste perception de l'action publique.

Ce numéro de votre bulletin, dédié au budget 2023 et aux projets municipaux, est précieux dans ce sens : non seulement il vous informe légitimement, mais il vous invite aussi à la participation, à la responsabilité partagée, à projeter un avenir rassurant, passionnant, attractif, pour que demain nos enfants soient fiers de nos choix d'aujourd'hui.



Un exercice budgétaire qui concentre solidairement les efforts de tous

Une situation communale idéale, un contexte national et international pénalisant

La construction du budget 2023 restera, dans l'histoire de la commune, comme l'une des plus compliquée à instruire et à équilibrer. Pourtant, la commune était à fin 2022 dans une situation financière idéale, saine et stable, qui permettait d'aborder sereinement les programmes d'investissement envisagés d'ici la fin du mandat, en ne recourant à l'emprunt que modérément. À son baromètre de la santé financière des collectivités, sur une échelle allant de 1 (excellent) à 7 (extrêmement dégradé), l'Agence France Locale attribuait à la ville en septembre 2022 la note de 2,79, la moyenne des autres communes du Grand Est étant de 3,28. Tous les indicateurs étaient au vert. Les facteurs externes que tous connaissent aujourd'hui – guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation, revalorisation du point d'indice, augmentation des coûts des matériaux, difficultés d'approvisionnement – entraînent une très forte pression sur les dépenses de fonctionnement des collectivités ; Essey-lès-Nancy n'y échappe pas. Dans le même

temps, quasiment tous les postes de recettes s'annoncent en baisse.

Détermination, initiative et anticipation

Pour amener le prochain budget à l'équilibre, il faut donc tenir compte de toutes ces dépenses supplémentaires d'un volume considérable, réduire drastiquement toutes les autres lignes compressibles, tout en envisageant des augmentations raisonnées des recettes, à commencer par un ajustement des tarifs des services tenant compte de l'inflation. Seuls les tarifs de restauration scolaire restent inchangés, de façon à préserver le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes. Dans ce contexte, la ville a décidé de réagir et de ne surtout pas subir les augmentations des tarifs des fluides. Les élus et les agents municipaux ont recherché collectivement, dans une même démarche de progrès, les dispositifs à modifier et les changements de comportement à opérer pour économiser l'énergie. Toute une série de mesures ont été rapidement prises pour réduire significativement les consommations (voir focus page 7). Les associations ont été sollicitées

pour limiter leurs demandes de subvention à leurs besoins réels, tout en veillant à préserver les ressources nécessaires à la réalisation de leurs nouveaux projets.

Parmi les pistes de réduction des postes de dépenses, l'étude et la mise en place de nouvelles mutualisations, des transferts de missions à hauteur de la Métropole, permettront de réaliser des économies d'échelle et de développer des synergies techniques et administratives entre communes.

Mais même en activant tous les leviers disponibles, ni les efforts de réduction des dépenses ni les recettes prévues ne compensaient le vertigineux volume des nouvelles charges énergétiques. La municipalité n'a pas eu d'autre choix que d'envisager une légère hausse du taux des taxes locales (voir focus page 6).

Un budget résilient et adapté aux projets du mandat

Le budget de fonctionnement est ainsi équilibré et dégage même une épargne nette positive ; les projets d'investissement peuvent se poursuivre (voir focus page 9).

95,24 sur 100

Note de la qualité
des comptes de la ville

Le service finances, ressources humaines et moyens généraux



De gauche à droite : Laëtitia Dupont, Halima Bouchettaoui, Thierry Demangeot, Valérie Barbier, Raphaël Marenzoni
Absente sur la photo : Laurence Lalondrelle

Outre le chef de pôle, le service finances compte deux agents, tandis que le service ressources humaines en compte trois. Les élus en charge sont Pascal Laurent, adjoint aux finances et aux ressources humaines, et Mallory Koenig, délégué aux recettes et aux marchés publics.

Moins connu du grand public que les autres services au contact direct de la population, parce que surtout dédié au fonctionnement interne de la mairie, ce service n'en est pas moins indispensable et d'une efficacité sans faille. Il irrigue tous les autres services et se doit d'assurer une gestion extrêmement rigoureuse. D'ailleurs, la ville d'Essey-lès-Nancy a obtenu en 2022 pour la qualité de ses comptes une note (indicateur de pilotage comptable), attribuée par la trésorerie principale, de 95,24 sur 100. Un résultat qui couronne le sérieux et l'expertise de ses agents.

Les effectifs municipaux orientés vers l'efficacité

La revalorisation du point d'indice de 3,5 % en 2022 a redonné aux agents municipaux une part de pouvoir d'achat entamé par une inflation en constante progression. Une nouvelle revalorisation est envisagée en 2023, ce qui serait une indéniable et légitime mesure de justice sociale. Évidemment, d'un strict point de vue arithmétique, ces ajustements pèsent aussi sur le budget de la collectivité. Il faut donc anticiper et ajuster les charges de personnel en conséquence.

Dans le même temps, des besoins nouveaux ont émergé et des missions nouvelles ont été créées : ainsi, la ville s'est adjoint les compétences d'une chargée d'environnement et

d'un conseiller numérique. Un chef de police municipale est recruté et arrivera dans les effectifs début mai.

Par ailleurs, les départs à la retraite de plusieurs agents ont occasionné et occasionneront encore des révisions de postes et l'évolution voire la redistribution de certaines missions pour rendre les services municipaux plus efficaces et plus en phase avec les besoins réels de la collectivité.

Les agents municipaux sont mobilisés autour de leur projet d'administration, véritable feuille de route apportant des réponses concrètes et innovantes aux objectifs du mandat ; ils travaillent aussi à la transformation du label Marianne en certifica-

tion Services Publics+, assortie de nouveaux engagements plus simples, plus proches, plus efficaces.



Départ en retraite de Marie-José Bonaffini

Un inévitable ajustement des taux des taxes

Les communes ne bénéficieront pas de bouclier tarifaire et subiront donc de plein fouet une augmentation inouïe des tarifs de l'énergie soit, en 2023, + 130 % pour l'électricité et + 250 % en moyenne pour le gaz ! Ce qui, dans la construction du budget

d'Essey-lès-Nancy, représente une enveloppe en hausse de 303 000 € par rapport à l'année précédente, pour la consommation de gaz et électricité des bâtiments communaux. Pour équilibrer sa section de fonctionnement, la ville n'a plus d'autre

choix que celui d'activer le dernier levier possible à sa disposition : l'ajustement – certes modeste – de la part communale des taux des taxes locales, longtemps contenus à un niveau bien plus faible que dans beaucoup d'autres villes de même strate.

Évolution des charges de fluides



Ainsi, la part communale du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties (TFPB et TFPNB) passera à Essey de 25,44 % en 2022 à 26,46 % en 2023, soit une hausse de + 1,02 % point. Pour comparaison, la moyenne des villes française était de 38,37 % en

2021, et la tendance est également très largement à la hausse en 2023, une hausse pouvant atteindre dans certaines grandes villes, plus de 50 % du taux ! On en est heureusement bien loin à Essey...

Si la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée

depuis le 1^{er} janvier 2023, elle reste toujours due pour les résidences secondaires et les logements vacants. Resté stable à un niveau extrêmement bas pendant plus de 10 ans, le taux de la part communale passera quant à lui de 7,95 % à 8,27 %, soit une hausse de + 0,32 point.

Évolution du taux de TFPB sur le territoire communal



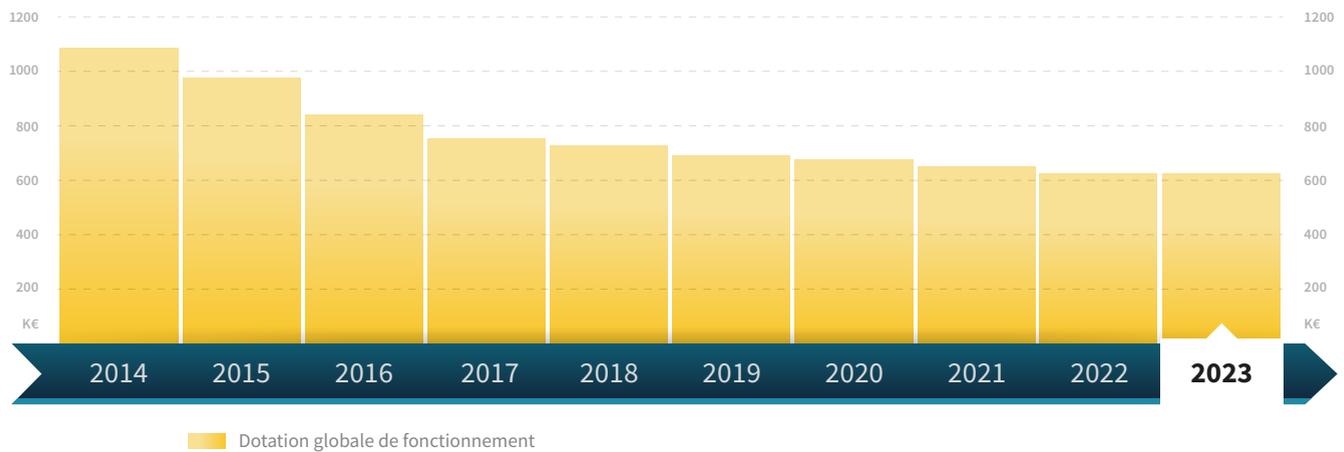
La dotation globale de fonctionnement au cœur de la stratégie de désengagement de l'État

L'activation du levier fiscal était d'autant plus inéluctable qu'elle est encouragée par l'effarante logique des mécanismes de calcul d'attribution de la dotation globale de fonc-

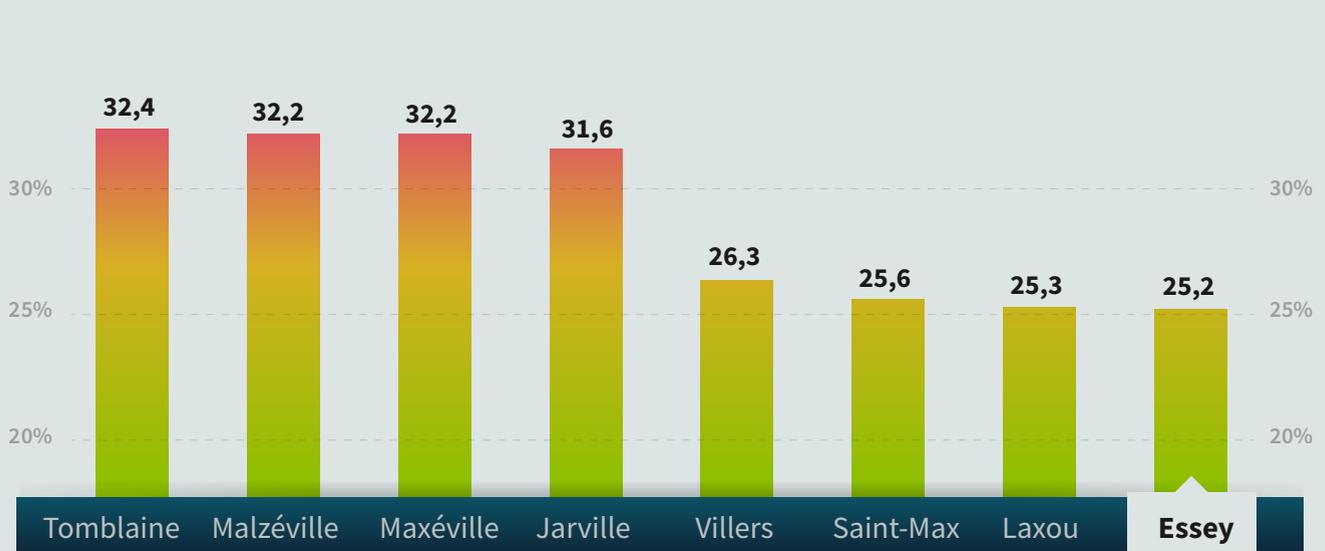
tionnement, qui revient, en résumé, à décréter : « vous n'augmentez pas vos taxes, vous n'avez donc pas de besoins ; par conséquent la participation de l'État peut être diminuée ».

Ainsi, d'année en année, cette aide de l'État s'est trouvée quasiment divisée par deux en dix ans, passant de près de 1,2 M€ en 2014 à 623 000 € en 2023...

Dotation Globale de Fonctionnement



Taux comparés de la taxe foncière sur les propriétés bâties



Une délégation de service public pour enrichir l'offre en direction de la jeunesse

Pour offrir à ses agents non-titulaires des conditions d'emploi plus avantageuses tout en apportant à ses services d'accueil périscolaires, extrascolaires et jeunesse une plus-value qualitative en termes de formation et d'expertise des coûts d'exploitation, la ville envisage de confier la gestion de plusieurs de ses dispositifs à un délégataire. Elle a donc procédé à la publication d'un appel d'offres. La procédure de délégation de service public est en cours. Les modalités de fréquentation des dispositifs resteront inchangées et transparentes pour les usagers, le champ des activités proposées pourrait s'en trouver élargi. La charge supplémentaire pour la commune par rapport au mode de gestion en régie, ne devrait pas excéder 3 à 4 %.



Se réappropriier l'obscurité



Pour répondre au plan de sobriété énergétique et générer quelques économies, la ville a décidé l'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures, dans l'un de ses quartiers qui éclairent la nuit des rues quasiment désertes dans ce créneau horaire. Précisons que les

candélabres concernés ne sont pas encore équipés de leds, opération coûteuse et impossible à programmer à court terme.

Essey-lès-Nancy rejoint ainsi de nombreuses villes hors Métropole, qui ont sauté le pas, parfois de longue date. Au sein de la Métropole du Grand Nancy, notre commune fait figure de pionnière en ce domaine. Toute autre ville qui suivra son exemple viendra abonder l'économie réalisée pour atteindre un niveau significatif.

Lors des dernières réunions publiques, les habitants du quartier des Hauts d'Essey se sont montrés largement favorables à cette mesure « phare » – si l'on ose dire ! – volontaire et responsable, que nous devons endosser et porter avec fierté.

Quelques craintes ou réserves peuvent parfois être émises ; c'est humain, il est vrai que bon nombre d'entre nous (urbains !) n'ont jamais vécu que sous les innombrables sources lumineuses qui jalonnent tous nos lieux de vie, y compris dans la chambre, éclairée des cristaux du réveil ou d'une veilleuse. L'obscurité totale peut être une décou-

verte, susceptible de réveiller des angoisses irraisonnées, liées à l'enfance. Pourtant, d'avis de spécialistes, la nuit noire est plutôt bénéfique, elle participe à la régulation du rythme biologique naturel. Ce ne sont pas les chauve-souris et autres animaux nyctalopes qui nous contrediront, dont la vision nocturne est perturbée par nos lumières. Apprenons sans appréhension à nous réapproprier l'obscurité, et à apprécier la pureté des nuits étoilées.

Quant à la circulation, l'absence de lumière incite à la prudence, aussi bien des rares automobilistes que des rares piétons qui, réflexe de bon sens, sauront se signaler par des vêtements clairs ou l'usage de bandes réfléchissantes, et éviteront évidemment de traverser devant des phares en approche !

+ 130 %
Taux d'augmentation
des tarifs d'électricité

+ 250 %
Taux d'augmentation
des tarifs de gaz

Les projets d'investissement sur la période 2023-2026

Le programme d'équipement de ce mandat est surtout dédié aux écoles et au confort des enfants fréquentant les dispositifs municipaux, le développement de l'animation collective, culturelle et sociale du territoire, et la préservation des ressources et espaces naturels.

Rendu nécessaire par l'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire, le prochain projet d'envergure est incontestablement la création, entre la rue Bérin et la rue des Basses Ruelles, d'un lieu dédié à la restauration qui recevra les élèves de l'école d'application du centre et de l'école Prévert. Cette construction nouvelle abritera sur deux étages une grande salle de restauration de 450 m² et une salle d'activités de 200 m². Le toit sera surmonté de panneaux photovoltaïques et permettra la récupération des eaux pluviales. Ce bâtiment devrait être opérationnel tout début 2025, libérant ainsi les salles d'activité et de réunion. Une opération à près de 3

millions d'euros qui, bien que financée en partie par des participations et subventions, amènera la ville à contracter un emprunt.

Parmi les autres projets, on peut souligner la création d'un terrain multisports, en remplacement du terrain de basketball qui cèdera la place à la nouvelle cantine ; des travaux d'amélioration des équipements à l'école Galilée ; l'amélioration progressive de l'isolation thermique de l'Hôtel de Ville, du Haut-Château et du foyer Foch ; la valorisation et la préservation des sites naturels communaux, avec l'acquisition de nouvelles parcelles et de vergers sur les coteaux.

Le budget participatif, qui a rencontré cette année un franc succès, sera reconduit d'année en année avec la même enveloppe réservée de 50 000 €, pour des projets résolument tournés vers l'amélioration du cadre de vie et de notre environnement.



3 000 000 €

Le coût de construction

d'un bâtiment dédié

à la restauration scolaire

et aux activités associatives

Économies d'énergie et valorisation énergétique

Pour réagir et ne pas attendre de subir l'augmentation annoncée des coûts de l'énergie, plusieurs mesures immédiates ont été recherchées dans la construction du budget municipal 2023. Ainsi, la municipalité a donné consignes aux différents gestionnaires de crédits :

» de réduire d'au moins moitié la part des enveloppes habituellement réservées à des prestations externes non indispensables en faveur des publics suivis (sorties, visites, concerts, spectacles...)

» de privilégier les solutions internes en misant sur l'expérience et les compétences des agents municipaux.

» de réduire autant que possible la part des enveloppes réservées à des activités ou dispositifs fortement consommateurs d'énergie (illuminations, déplacements, chauffage, utilisation d'engins...) ; cette réduction s'accompagnera de changements de comportements et de solutions moins



La toiture de la salle Maringer équipée de panneaux photovoltaïques

consommatrices.

La commune a entrepris de poursuivre l'étude et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments publics (écoles, mairie, salles d'activités polyvalentes ...).

« L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas »



Entretien des arbres fruitiers au verger conservatoire



Méditation animale à la Maison de la Parentalité



Semaine de la petite enfance



Le colon tour (mars bleu)



Balade seniors



Repair café



Les CMEJ au salon du Flipper



Mise en place du CMEJ



Le salon du Flipper



Balisateur des sentiers par l'ARSEM

En attendant le trolleybus

Le 13 mars, le tram a tiré sa révérence. En attendant l'arrivée du trolleybus en 2024 et durant la période de travaux nécessaires à sa mise en place, un réseau de remplacement en bus est à votre disposition. Explications.

Depuis le 13 mars, c'est en bus et non plus en tram que les Ascéens peuvent se déplacer sur la ligne A qui relie Vandœuvre CHU Brabois à Essey Mouzimpré.

Concrètement, comment ça marche ?

Le réseau de remplacement provisoire mis en place en attendant l'arrivée du trolley dessert deux arrêts sur Essey-lès-Nancy, comme le faisait le tram en son temps. Les deux arrêts ont simplement été légèrement déplacés en vue des différentes phases de travaux qui vont avoir lieu et pour veiller à maintenir une bonne circulation sur la commune. Lors de la réunion publique organisée au mois de janvier, salle Maringer, Loïc Godbert, directeur des Transports au Pôle Mobilités et Développement Urbain Durable de la Métropole, a expliqué : « Nous avons veillé à ce que la ligne principale ressemble le plus possible à celle qui existait avec le tram. Tous les arrêts de la ligne sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, la fréquence de passage des bus à chaque arrêt est de 7 minutes et l'amplitude horaire de circulation est identique à celle de la ligne 1 du tram, de 4h10 à 0h30 en semaine. » Concernant les arrêts, la station Roosevelt est déplacée avenue Foch, devant Thélem Assurance, ce qui nécessite la neutralisation de trois places de stationnement. Le terminus est désormais rue Mère Teresa. Ces changements nécessitent quelques modifications de circulation :

» Mise à sens unique de la rue Mère Teresa entre l'avenue de l'Europe et le Parking Relais Mouzimpré

» Mise à sens unique de l'avenue de l'Europe entre l'avenue Foch et la rue Mère Teresa.



Plus de précisions sur le plan détaillé disponible sur le site internet de la ville : www.esseylesnancy.fr ou sur site du réseau Stan. Notez que les autres lignes restent inchangées.

Et le trolleybus dans tout ça ?

L'arrivée du trolleybus sur la métropole est prévue pour septembre 2024 et présente de nombreux avantages comme l'explique Patrick Hatzig, vice-président de la Métropole, chargé des Mobilités : « À la rentrée 2024, 25 trolleybus neufs succéderont au TVR, il s'agit de véhicules de dernière génération, 100% électriques, plus rapides, pouvant transporter plus de passagers afin d'offrir à tous un réseau de transport à la hauteur des atouts du territoire. L'arrivée des trolleybus s'inscrit dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités. La mise en place de ces nouveaux modes de transport s'accompagne forcément de travaux d'aménagements qui permettront d'accueillir le nouveau matériel roulant, la végétalisation de l'espace public et garantiront la sécurité et le confort de tous. Ces travaux sont conséquents mais nécessaires pour des bénéfices avérés ».

Une réunion publique suivie

La réunion publique organisée le 24 janvier dernier autour du réseau de remplacement et de l'arrivée du futur trolleybus a attiré un grand nombre d'Ascéens. D'autres réunions publiques seront programmées au fur et à mesure que les travaux avanceront afin de tenir la population toujours informée.

Budget Participatif : Vous avez choisi !

En tant qu'habitants d'Essey-lès-Nancy, vous étiez invités à voter jusqu'au 28 février pour vos projets préférés parmi les treize proposés.

Le vote populaire a permis de sélectionner sept projets. On peut se réjouir de la diversité des projets choisis, qui seront réalisés courant 2023, à la condition que les porteurs s'engagent à mener leur réalisation à son terme, avec l'accompagnement des services municipaux et des élus. En effet, sur les quatre projets participatifs retenus lors de la première édition, deux n'avaient pas pu être réalisés : une étude approfondie avait mis en évidence un coût de fonctionnement annuel significatif pour l'un, et le porteur de projet n'avait pas donné suite aux propositions d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'autre, ce qui est contraire au règlement du budget participatif.

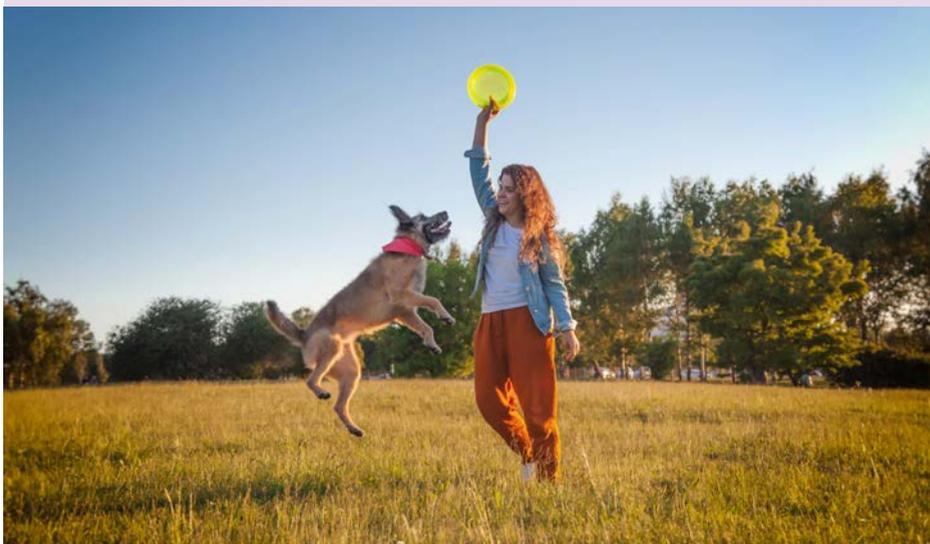
Que retenir de cette deuxième édition ?

Sept Projets, c'est presque quatre fois plus qu'en 2021 ! 279 votants, c'est deux fois plus qu'en 2021 ! Toutefois, malgré cette augmentation du nombre de votants, nous constatons que le budget participatif est encore peu connu des habitants. Même si les budgets participatifs se développent dans toutes les communes, il subsiste une marge de progression significative pour que nos habitants s'emparent de cet outil et proposent un projet qui leur tient à cœur jusqu'à sa réalisation.

Ne boudons pas notre plaisir et adressons nos félicitations aux lauréats de cette deuxième édition !



Création d'un caniparc



De plus en plus de communes optent pour la création de caniparcs, des parcs réservés à nos amis les chiens, qui présentent de nombreux avantages.

La municipalité a décidé d'accéder à la demande de nombreux propriétaires de chiens en dotant Essey-lès-Nancy de son propre caniparc. Ce parc à destination de nos amis à quatre pattes sera installé au cours du printemps sur un terrain d'environ 718 m² jouxtant la rue Mère Teresa, mis à disposition à titre gratuit par la Métropole du Grand Nancy. La commune assurera l'entretien des espaces verts et des matériaux et éléments nécessaires au

bon usage des lieux. En plus d'offrir aux chiens un endroit où ils pourront se dépenser, sans laisse, sous la surveillance de leurs maîtres, le caniparc devrait favoriser les échanges, apaiser les tensions qui peuvent exister entre les propriétaires de chiens et les autres habitants et apporter aux chiens urbains un équilibre qui leur fait souvent défaut en ville. La municipalité espère aussi une réduction des déjections canines sur les trottoirs, la maîtrise des menaces sanitaires, davantage de civisme, une amélioration de la prévention de la sécurité publique et la promotion du bien-être urbain.

Horaires d'usage des tondeuses et appareils motorisés de jardinage

L'usage des tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts est autorisé à proximité ou à l'intérieur des zones d'habitation les jours ouvrables, de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



Taillez vos haies !

Il est important d'élaguer les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales afin de préserver la sécurité de tous ceux qui empruntent les voies publiques, plus particulièrement les personnes circulant en fauteuil ou les poussettes transportant des enfants en bas âge.

Il appartient aux particuliers de veiller à l'élagage de leurs branchages qui avancent sur les voies communales, les places de parking, les places et les parcs publics de stationnement mais également les chemins ruraux. Les végétaux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5m. Les haies doivent être conduites de manière à ce que leur développement ne déborde pas sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent aussi être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. Les opérations d'élagage sont effectuées aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune, aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet au terme d'un délai d'un mois. Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure. **Le contrevenant est passible d'une contravention de 1^{re} classe, soit 38 euros.**

Renouvellement des concessions, cavurnes et columbariums expirés

Lorsque les concessions du cimetière sont échues, la ville appose des étiquettes sur les monuments pour en informer les familles. Elles sont ainsi invitées à se rendre en mairie pour procéder au renouvellement de la concession expirée. Les ayants droit disposent de deux ans pour procéder ou non au renouvellement de la concession. Les concessions dont la famille n'aura pas demandé le renouvellement seront reprises et remises en service pour de nouvelles inhumations.

Pour aider les familles les plus modestes qui ne souhaitent pas laisser à leurs héritiers ou à leurs ayants droit

une charge financière significative correspondant au renouvellement d'un columbarium, le conseil municipal a décidé le 12 décembre 2022 d'adopter un nouveau tarif de renouvellement. L'ancien tarif était de 583 € pour une durée de 10 ans et 1047 € pour une durée de 20 ans.

Dorénavant, le tarif de renouvellement des columbarium au terme d'une durée de 20 ans est aligné sur les tarifs des concessions de 15 et 30 ans, soit respectivement 65 € pour une nouvelle période de dix ans et 159 € pour une nouvelle période de 20 ans.

Sécurité aux abords des écoles : des slogans chics et chocs !

Depuis l'an dernier, un groupe de parents d'élèves volontaires et la municipalité d'Essey-lès-Nancy travaillent de concert afin de mettre en place des initiatives qui permettent de renforcer la sécurité de tous aux abords des écoles. Ainsi, les enfants ascéens, premiers concernés, ont été sollicités pour imaginer des slogans efficaces qui attireraient l'attention des automobilistes et leur feraient lever le pied aux abords des écoles. Les

élèves d'une classe de l'école Mouzimpré et les élus du CMEJ se sont prêtés au jeu avec enthousiasme, pertinence et créativité ! Découlent de cette initiative, différents slogans qui, accompagnés de petits personnages, vont être installés de manière visible aux abords de chaque école de la ville. Les slogans seront régulièrement changés pour maintenir éveillée la vigilance de tous.



Demander ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport



La durée de validité d'une carte nationale d'identité est de 10 ans pour les mineurs, 15 ans pour les personnes majeures. Un passeport, lui, est valable 5 ans pour les mineurs, 10 ans pour les adultes. Pour demander ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ou celle ou celui de vos enfants, vous devez constituer un dossier auprès de l'une des 22 mairies de Meurthe-et-Moselle équipées de stations biométriques, dont Essey ne fait pas partie. Si la demande concerne un enfant, la présence du représentant légal et de l'enfant est nécessaire au dépôt du dossier, ainsi que la carte d'identité du représentant légal. À la restitution, la présence du mineur est obligatoire s'il a plus de 12 ans.

Liste des communes équipées de stations biométriques sur le département, détail des pièces à fournir consultables sur le site internet de la ville www.esseylesnancy.fr, rubrique Services puis État-civil, élections et enfin Pièces d'identité et état civil.

Vous n'avez pas d'accès ou vous n'êtes pas à l'aise avec internet ? N'hésitez pas à faire appel à Christophe Bradel, conseiller numérique, pour vous aider. Pour prendre rendez-vous : 03 54 50 20 72 ou 06 34 39 17 46

Portrait d'agent

Arrivée à la mairie d'Essey-lès-Nancy en août dernier, Coralie Lefèvre est secrétaire du maire et de la Directrice Générale des Services. Elle est aussi chargée de la gestion de la location des salles auprès des habitants et des associations.



Alors qu'elle n'était qu'une toute petite fille, Coralie Lefèvre vivait avec ses parents, à Essey-lès-Nancy, dans un appartement situé juste en face de la mairie. Elle a fait ses classes de maternelle à l'école Jacques-Prévert et son CP à l'École d'Application du Centre avant de déménager à Nancy. Alors comment ne pas croire à la destinée lorsqu'elle a décroché au mois d'août dernier le poste de secrétaire du maire et de la DGS dans la cité ascéenne : « La boucle est bouclée ! », lance-t-elle dans un sourire. La boucle d'une carrière professionnelle riche en expériences et en rebondissements : « Après un bac comptabilité, j'ai décroché un BTS d'assistante de gestion pour les PME et PMI, raconte-t-elle, une filière que j'ai choisie parce que j'étais attirée par son caractère polyvalent qui réunit la comptabilité, les finances, le secrétariat, le commercial. »

Diplôme en poche, Coralie est embauchée chez un traiteur : « L'entreprise a grossi et j'y ai fait mes armes, le gérant était très organisé et exigeant, j'ai appris l'organisation et la rigueur. » Des qualités précieuses qui vont lui permettre d'enchaîner les postes avec sérieux et efficacité.

L'art de la polyvalence

Après un passage par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, un détour par Limoges, un retour en Lor-

raine qui l'a conduite au centre documentaire départemental puis au service finances de l'hôpital central, Coralie finit par décrocher un poste à la mairie de Pulnoy : « Durant sept ans, j'ai été assistante à la responsable du pôle social famille jeunesse. Ce poste me plaisait beaucoup, j'ai retrouvé ce côté polyvalent si important pour moi. Mes missions étaient très variées. » En 2018, elle devient assistante de la DGS et élargit encore ses missions : « Je n'étais plus seulement exécutante, je participais à des comités de projets, c'était très enrichissant ».

L'année de ses 46 printemps, elle ressent une envie de changement et le besoin de se lancer un nouveau défi : « J'avais envie de découvrir une autre municipalité, une autre commune, plus grande. L'opportunité s'est présentée à Essey et je suis arrivée au secrétariat du maire et de la DGS au mois d'août. J'ai reçu un excellent accueil tant de la part des élus que de mes collègues. J'ai à cœur de bien faire mon travail, je me sens à ma place. »

Un goût certain pour le contact humain

Parmi ses nombreuses missions, Coralie est chargée de la gestion de la location des salles et est donc régulièrement en contact avec les habitants et les représentants d'associations, elle retrouve ainsi un contact avec l'extérieur qui lui manquait dans ses précédentes fonctions et qu'elle apprécie particulièrement. Un goût certain pour le contact humain qu'elle a hérité de son papa Patrick qui tenait, aux côtés de sa maman Marie-France, une boucherie-charcuterie située rue Raymond Poincaré à Nancy. Lorsqu'elle ne travaille pas, Coralie peut se ressourcer auprès de son fils Thomas et nourrir sa belle ouverture d'esprit et son tempérament curieux et avide d'apprendre de ses nombreuses passions : l'art, la lecture, le cinéma, la photo... Autant de domaines qui lui donnent le sourire et l'énergie nécessaires pour assurer ses nombreuses missions !

Mouzim' Propre



La ville et le conseil citoyen organisent une nouvelle édition de Mouzim'propre le mardi 25 avril à l'espace Pierre de Lune. De nombreux ateliers ludiques vous seront proposés tout au long de la journée. Rendez-vous vous est donné dès 9h30 pour un café d'accueil. De 10h à 12h, parents et enfants s'adonneront au bricolage créatif, au jardinage et aux jeux de bois. De 13h30 à 16h, adultes et ados pourront apprendre à fabriquer des produits cosmétiques. Des stands d'information seront accessibles à tous tout au long de l'après-midi, vous renseignant notamment sur les produits ménagers naturels et les lombricomposteurs, entre autres... L'animation « Scène de tri » ravira le public à partir de 6 ans et des jeux en bois seront à disposition à tous. De 14h30 à 16h, une sortie vélo sera proposée aux ados âgés de 11 à 15 ans qui se seront préalablement inscrits à l'adresse : imane.touahri@esseyles-nancy.fr. De 16h à 16h45, un goûter sera offert à tous et enfin, de 16h30 à 18h30, l'association ascéenne du Repair Café vous proposera un atelier de réparation de vélos.

Renseignements auprès du Conseil Citoyen au 06 03 99 30 28

Jeunesse au Plein air

La Ville d'Essey-lès-Nancy met en œuvre tout au long de l'année des actions favorisant la mixité et permettant la rencontre d'enfants et de jeunes d'origines sociales et culturelles différentes. Afin de favoriser le départ en centre de vacances, la Ville et le CCAS renouvellent leur partenariat avec le dispositif Jeunesse au Plein Air, soutenu par la Caf, le conseil départemental et la direction départementale de la cohésion sociale de Meurthe-et-Moselle. L'offre de séjour compte environ quarante destinations, entre séjours de proximité ville et campagne, séjours dans les Vosges, à la montagne, à la mer, en Corse ou encore à l'étranger.

Renseignements et inscriptions :
Pôle jeunesse au 03 83 29 01 73
ou CCAS au 03 83 18 34 61.

Transport gratuit ou à tarif réduit pour les seniors

Les personnes qui ont atteint leur 65^e année peuvent, sous conditions de ressources, accéder à l'offre de transport gratuite ou à tarif réduit.

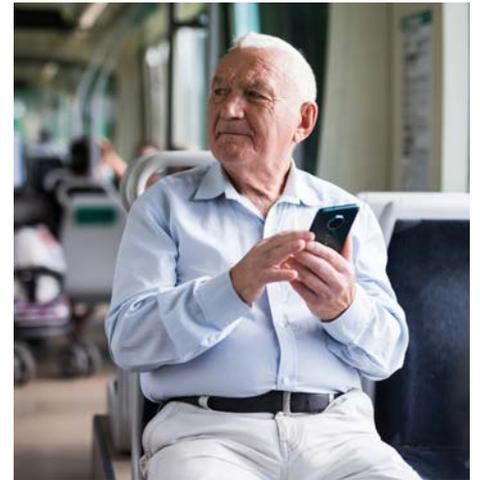
Deux pass sont disponibles en fonction des ressources :

» **Pass Mélodie** : Gratuit sous réserve d'être bénéficiaire de ressources égales ou inférieures au minimum vieillesse.

» **Pass Symphonie** : 7,90 € le titre de transport, sous réserve d'être exonéré de l'impôt sur le revenu (hors réduction d'impôts).

Les prochaines permanences auront lieu les mardis 9 mai, 11 juillet, 12 septembre et 7 novembre, de 9h à 11h30 au CCAS.

Pour constituer votre dossier d'inscription, vous aurez besoin d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et d'un avis d'imposition. Renseignements au 03 83 18 34 61.



Des collectes de déchets verts pour les seniors et personnes en situation de handicap

Le centre technique municipal, en lien avec le CCAS, met en place des collectes de déchets verts, à destination des Ascéens vivant en habitat individuel, âgés de 75 ans et plus, sans véhicule et/ou en situation de handicap.

» On entend par déchets verts, les déchets issus des activités des particuliers dans leurs jardins : tonte de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes. En aucun cas, les sacs contenant des gravats, des souches et troncs d'arbres les papiers, boîtes de conserve, cartons ou autres détritiques ne seront collectés.

Attention, pour être collectés :

» Les déchets verts doivent impérativement être conditionnés dans des bacs en plastique (type lessiveuse), ou dans des sacs réutilisables, dont le volume ne doit pas dépasser 50 L.
 » Les branches doivent être ficelées et ne doivent pas dépasser 1 mètre de long.

» Les déchets verts doivent être déposés sur les trottoirs, en fin de matinée le jour de la collecte, dans la limite de cinq sacs par ramassage et par foyer.

Dates de collecte en 2023

- » 11 et 25 avril*
- » 9 et 23 mai 2023*
- » 6 et 20 juin 2023
- » 4 et 18 juillet 2023
- » 1^{er}, 16 et 29 août 2023
- » 12 et 26 septembre 2023
- » 10 et 24 octobre 2023
- » 7 et 21 novembre 2023

*Pour les mardis 11 avril et 9 mai (veilles de jour férié) les inscriptions doivent être faites au plus tard le vendredi matin précédant la collecte.

Les personnes intéressées et éligibles doivent contacter le CCAS au 03 83 18 34 61, au plus tard le lundi précédant la collecte pour demander leur inscription.



Une mutuelle communale accessible à tous

L'accès aux soins de santé constitue une véritable difficulté pour un certain nombre de personnes. Afin de répondre à cette problématique, la commune d'Essey-lès-Nancy s'associe à l'association Mutuac pour offrir une mutuelle communale à tous les habitants de la ville.

Cette nouvelle offre a pour objectif de faciliter l'accès aux soins pour les personnes qui n'ont pas les moyens de souscrire à une mutuelle privée ou qui ont du mal à en trouver une qui convienne à leur budget. La mutuelle communale est accessible à tous les habitants de la commune, quels que soient leur situation financière et leur âge. Cette initiative permettra aux Asscésiens de bénéficier d'une mutuelle de qualité personnalisable et adaptée à leurs besoins, à un tarif préférentiel. Afin de présenter les différentes formules proposées par Mutuac et de répondre aux questions, une réunion d'information sera organisée le 11 avril 2023 à 15h, salle Maringer. Puis à partir du 21 avril, des permanences seront tenues par les représentants de Mutuac tous les vendredis de 9h à 12h, salle Munier à la Maison des Associations. Ces permanences permettront aux habitants de se renseigner afin de choisir la formule qui convient le mieux à leurs besoins et en cas de couverture par une autre mutuelle, de comparer les offres.

Réunion publique le 11 avril à 15h, salle Maringer. Plus d'informations auprès du CCAS d'Essey-lès-Nancy au 03 83 18 34 61.

Chasse à l'œuf

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes organise sa traditionnelle chasse à l'œuf le mercredi 12 avril de 13h30 à 17h30 au cœur du parc Maringer. Au programme : Plusieurs stands de jeux qui permettront aux enfants de gagner des chocolats !



Carnaval chez les Pitchouns

Les enfants de la crèche Pitchoun ont fêté carnaval en février ! Au programme : danse, chansons, déguisements ainsi qu'une dégustation de beignets pour le goûter. Des activités sur ce thème ont été réalisées tout au long du mois de février.



Huit nouveaux conseillers au CMEJ

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) compte huit jeunes conseillers nouvellement élus dont l'installation s'est déroulée officiellement le 22 février, salle du conseil, en mairie. Ils rejoignent leurs treize camarades déjà en place. Tous se sont vu remettre les fameuses écharpes tricolores et se sont mis au travail avec enthousiasme et sérieux, déterminés à s'investir pour leur ville et des idées plein la tête. Les jeunes conseillers sou-

haitent notamment s'engager dans la lutte contre le harcèlement, aider les personnes dans le besoin et mettre en œuvre des actions pour une ville plus propre. Ils nourrissent aussi d'autres projets plus concrets tels que la création d'un jardin public et d'un potager dont les fruits et légumes seraient vendus sur le marché ou encore la mise en place d'espaces de sport extérieurs. Ils ont deux ans pour mener à bien leur mission.



ECHO • GESTES

« Nous avons tous notre rôle à jouer. C'est par l'accumulation d'actes modestes réalisés à notre échelle et reproduits ça et là que nous parviendrons à changer les choses en profondeur. »

Yann Arthus-Bertrand

Adoptons des gestes éco-responsables !

Les produits de saison, c'est mieux et c'est bon !

On ne le dira jamais assez, consommer des produits locaux et de saison, c'est à la fois bon pour notre environnement et pour notre santé. En consommant des aliments locaux, biologiques et saisonniers, nous réduisons l'impact environnemental de notre alimentation. Les aliments subissent moins de traitements, moins de transports et moins d'emballages.

Le savez-vous ?

Une tomate produite localement mais sous-serre, hors saison, génère 20 fois plus de gaz à effet de serre qu'une tomate locale produite au bon moment de l'année.



Consommez des poissons de la pêche durable

Pour tout savoir sur la pêche durable, téléchargez gratuitement l'appli *Planète Océan*. Elle vous permettra de connaître les espèces gérées durablement et vous délivrera, en prime, des conseils conso et de délicieuses recettes de cuisine.

Le plastique, c'est pas chic, utilisez un cabas !

Oubliez les sacs en plastique et privilégiez les emballages issus de forêts gérées durablement. Grâce au label FSC – Forest Stewardship Council, vous serez assuré de disposer d'un emballage durable.

La Recette de saison

Tarte à la rhubarbe meringuée ultra fondante

Préparation : 30 mn

Cuisson : 40 mn

Ingrédients : 1 pâte brisée / 500 g de rhubarbe / 4 œufs / 100 g de sucre / 1 sachet de sucre vanillé / 30 cl de crème fraîche / 180 g de sucre glace / 1 pincée de sel

Préparation :

» **Étape 1 :** Laver et éplucher la rhubarbe. La couper en petits tronçons puis la placer dans une passoire et la saupoudrer de sucre pour faire dégorger l'eau durant 1h environ.

» **Étape 2 :** Préchauffer le four à 200°C. Étaler soigneusement la pâte dans un moule à tarte. Garnir

de rhubarbe. Battre un œuf entier et trois jaunes avec les 100 g de sucre et le sucre vanillé. Ajouter la crème. Réserver les trois blancs d'œufs pour la meringue.

» **Étape 3 :** Verser la préparation sur la rhubarbe en veillant à ce que ça ne déborde pas. Enfourner 30 minutes.

» **Étape 4 :** Durant les 30 minutes de cuisson, battre les blancs en neige bien ferme avec une pincée de sel. Ajouter peu à peu le sucre glace tout en continuant de battre.

» **Étape 5 :** Lorsque la tarte est cuite, étaler la meringue et poursuivre la cuisson 10 minutes. Finir par quelques minutes sous le grill tout en surveillant. Pour une meringue croustillante, laisser la tarte pendant 30 minutes dans le four éteint. Bonne dégustation !



Un nouveau départ pour les Foulées de l'Oppidum !

Rendez-vous attendu, la 12^e édition des Foulées de l'Oppidum aura lieu le samedi 10 juin à partir de 16h. Nouveauté cette année : le village départ sera installé au cœur du parc du Haut-Château.

Appréciables des sportifs et des amoureux de la nature, les Foulées de l'Oppidum se déclinent en diverses épreuves, de différents niveaux, pour les petits et pour les grands, qu'ils soient débutants ou confirmés. Ainsi, cinq épreuves sont proposées, partant du village-départ qui sera installé pour la première fois au parc du Haut-Château, le tout sans oublier les traditionnelles Foulées des écoles pour les scolaires.

Le programme en détails

Le Grand Oppidum : Trail de 25 km. Réservé aux participants nés en 2003 et avant / 15€.

L'Oppidum : Trail et marche nordique de 16 km. Réservé aux participants nés en 2005 et avant / 13€.

Le P'tit Oppidum : Trail, marche nordique et canitrail de 8km. Réservé aux personnes nées en 2007 et avant / 10€.

Les Lièvres : Trail benjamins-minimes de 1,7 km. Réservé aux jeunes nés entre 2008 et 2011 / 3€.

Les Marcassins : Courses découverte de 250 à 700 mètres. Réservées aux enfants nés entre 2012 et 2018 / 3€. Attention, le nombre de dossards est limité sur l'ensemble des épreuves.

Des récompenses et des animations pour tous

Cerise sur le gâteau, tous les participants partiront avec leurs récompenses et de nombreuses animations seront proposées tout au long de l'événement au Haut-Château. Buvette et restauration seront ins-



TRAILS FOULÉES DE L'OPPIDUM
ESSEY-LÈS-NANCY
10 JUN 2023 / 16H

TRAILS / MARCHÉ NORDIQUE / CANITRAIL / COURSES ENFANTS
 Inscriptions en ligne : chronopro.net / Récompenses pour tous / Nombreux lots à gagner / Animations...

tallées sur place ainsi qu'un parking pour vélos surveillé. Il est toutefois demandé à chacun d'amener son antivol personnel. Enfin, les sportifs pourront profiter d'un espace de récupération mis à leur disposition.

Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur le site : chronopro.net dès maintenant et jusqu'au 4 juin.



Flashez ce QR code pour accéder au site internet des Foulées de l'Oppidum

Essey Chantant 2023

À Essey, mai rime avec Essey Chantant, son fameux festival, qui aura lieu le jeudi 18 mai au parc Maringer, sans oublier quelques rendez-vous supplémentaires en savoureux avant-goûts !



14h30 : La French Vapeur

La French Vapeur est un tout jeune trio originaire de Phalsbourg en Moselle qui s'inspire des années 50 et 60 outre Atlantique pour colorer son univers folk-rock. Au menu : guitares slides, batterie minimaliste et textes exclusivement en français.

16h : Farail

Farail a son propre univers au même titre que Katerine, M, Higelin ou Thiéfaïne. Il vient du rock et du blues et explore les styles musicaux sans complexe. Avec plus de 600 dates au compteur depuis ses débuts, la scène est sa maison. Il aime y vivre et s'y lâcher.

17h30 : Le Grô's Tour

Le Grô's Tour, c'est LE collectif d'artistes du Grand Est ! Imaginez un savant mélange des artistes suivants : Les Garçons Trottoirs, Alex Toucourt, David Vincent, Julien m'a dit, La P'tite Sœur, Tournée Générale et La Casa Bancale : une belle liste de trublions qui, tout naturellement, réarrangent et jouent sur scène les morceaux de chacune des formations desquelles ils sont issus, dans des versions inédites, et tout cela dans un seul but : vous donner du plaisir !

À 15h30 et 17h : Intermèdes avec les chorales de l'école Mouzimpré

Deux chorales d'enfants de l'école Mouzimpré assureront les intermèdes musicaux entre chaque groupe. Les jeunes choristes entameront des

refrains bien connus tels que « Le Téléphone », « Le lion est mort ce soir », « Hello goodbye », « Il est libre Max » ou encore « Proud Mary »...

Jeune public : « Au fil des émotions » et « Mélyne en trio »

Comme chaque année, les enfants ascéens auront droit à des spectacles choisis rien que pour eux. Les bouts de chou de la Maison de la Parentalité et du Relais Petite Enfance découvriront le spectacle « Au fil des émotions » proposé par Mélyne tandis que les élèves des écoles maternelles et élémentaires profiteront d'un concert du groupe « Mélyne en trio ». Avec leurs sept instruments, Mélyne, Axelle et William racontent des histoires, des

contes, des émotions, et surprennent leur public, en passant du folk au hip hop, de la salsa au rock'n roll. Attention, bonne humeur à partager !

Jeudi 4 mai à 20h30 : Voix dansantes

Les festivités débuteront dès le jeudi 4 mai, salle Maringer, avec le moment musical et chorégraphique que partageront l'ensemble vocal « Expressions » dirigé par Nicole Schneider et Hélène Wagner et la compagnie de danse contemporaine « Averses », mêlant leurs talents autour d'œuvres de Ola Gileilo, Georges Aspergis, Terry Riley, Erik Satie, Meredith Monk, Philip Glass ou encore John Cage.

Trock'A Zik



Après une première édition réussie l'an dernier, la Trock'A Zik, la fameuse brocante musicale du festival, fait son retour dans les allées du parc Maringer, à partir de 10h. Vous pourrez partir à la recherche de bonnes affaires parmi les CD, vinyls, cassettes, DVD, livres, supports musicaux divers, matériel hi-fi, vieux postes radio, instruments, objets dérivés, instruments customisés etc. Comme l'an dernier, la ville tiendra un stand solidaire au profit d'une association caritative.

Pour tenir vous aussi un stand sur cette brocante, contactez Philippe Mifsud au 03 83 29 01 73. L'inscription est gratuite.

Jeudi de la culture : Midlife

Le groupe Midlife vous donne rendez-vous le jeudi 6 avril à 20h, salle Maringer pour partager ses bonnes vibrations. Midlife, c'est une volonté de simplicité. Le plaisir de jouer ensemble. S'amuser sur des standards de toutes les époques, sans restriction de style. Se gratter la tête sans se la prendre en cogitant des adaptations en version acoustique. L'âme du trio s'exprime par la voix et le chant lead de Muriel « Mums » Carel. Ses mains sont celles qui courent sur la guitare de Pierre-Jean « Fidj » Panteix, et son cœur bat dans la pulsation donnée par le cajon de David « Daoud » Dupont. Les reprises éclectiques suscitent des arrangements en mode acoustique issus de plus d'un demi-siècle d'histoire rock (Beatles, Queen), soul (Aretha Franklin, Marvin Gaye), pop (Lily Allen, Lady Gaga), funk (Prince), disco (Donna Summer), country (Johnny Cash, Dolly Parton). Les madeleines de Proust d'une adolescence vécue

dans les années 90 ne sont pas en reste (U2, Alanis Morissette), et les oreilles restent toujours à l'affût de l'actualité musicale (Brigitte, Alice Merton).



Jeudi 6 avril à 20h.
Salle Maringer. Gratuit.

Théâtre : « Les fous de la reine »

Composée d'un collectif de bénévoles résidant dans l'agglomération nancéienne, « Tohu or not Bohu » est une troupe de théâtre amatrice créée il y a une dizaine d'années. Au fil des ans, elle a déjà présenté six pièces différentes. Elle montera sur les planches de la salle Maringer le 26 avril pour proposer sa version de la pièce « Les fous de la reine », librement inspirée de l'œuvre de Jacques Rampal, dans une mise en scène signée Catherine Fayard. Grâce au talent des comédiens, vous découvrirez l'histoire d'une vieille folle couronnée régnant sans partage sur un peuple qu'elle croit heureux, un nouveau ministre ne reculant devant aucune sale besogne, une princesse rêvant d'amour dans un pays libre, un fou, amoureux fou et finalement, un drame ! Quant à vous, vous rirez beaucoup !



Mercredi 26 avril à 20h.
Salle Maringer. Tarif : 8€.
Réservations au 07 71 03 41 31.

Jeudi de la culture : Nathavoice et ses musiciens

Après un premier passage remarqué et apprécié l'an dernier, l'artiste Nathavoice fera son retour salle Maringer le jeudi 1er juin à 20h. Nathalie Barthélémy poursuit ainsi sa tournée, accompagnée de ses musiciens, Eric André, guitariste, Sylvain Collet, bassiste, Michel Fehr, pianiste et Alain Aubry, batteur. Elle présentera ses propres compositions issues de son premier album « Réactions » mais aussi quelques titres de son deuxième opus « Éclats de joie ». Elle proposera également des reprises de chansons françaises célèbres et vous réserve quelques surprises vocales qui rendront ce concert plus qu'original. La joie de vivre, la personnalité et l'énergie débordante de Nathavoice promettent une ambiance agréable voire parfois explosive. La soirée s'annonce mémorable.



Jeudi 1^{er} juin à 20h.
Salle Maringer. Gratuit.

Association de Gym Volontaire

En plus des nombreux cours divers et variés qu'elle propose à ses adhérents afin de les maintenir en forme, l'AGV, Association de Gymnastique Volontaire, organise régulièrement des rencontres conviviales pour permettre à ceux qui le souhaitent de se retrouver et d'échanger en dehors des cours. La galette des rois a ravi les gourmands et le 13 mai, c'est une sortie au Vallon de Saint-Martin dans les Vosges, appelé le «vallon druidique», que l'AGV propose à ses membres, avec une pause-repas dans une auberge. Les activités sportives se poursuivent bien évidemment et il est toujours temps pour les personnes qui le souhaiteraient de rejoindre l'association puisque des tarifs dégressifs sont proposés en fonction du moment de l'année auquel vous vous inscrivez. Vous pouvez également faire un essai sur le cours susceptible de vous intéresser et ce ne sont pas les disciplines qui manquent puisque vous avez le choix entre le stretching, le pilates, la gymnastique d'entretien, la zumba-danse, la gymnastique dynamique sur enchaînement musical, le

renforcement musculaire ou encore la gymnastique douce avec travail de l'équilibre et de la mémoire.



Détail, horaires, lieux et tarifs des cours sur le site : gvesseylesnancy.wordpress.com. Plus de renseignements auprès de la présidente, Elisabeth Kiefer au 06 81 59 83 57 ou par mail à l'adresse : agv.essey@orange.fr et sur le site internet gvesseylesnancy.wordpress.com

Un sport attrayant : la marche nordique

Après avoir proposé pendant plusieurs années des cycles de six à huit séances d'initiation, l'Arsem propose maintenant des séances hebdomadaires de marche nordique chaque dimanche matin sur le plateau de Malzéville. Ces séances d'une durée maximum de deux heures sont encadrées par deux animatrices, Danielle et Corinne et deux animateurs Jean-Paul et Jean, le président, qui prêtent gracieusement des bâtons spécifiques à ce sport. Chaque séance est découpée de la même façon : échauffement musculaire et articulaire (10 minutes), marche nordique à proprement parler (1 heure – 1 heure 30), étirements et récupération (10-15 minutes). Sport de plein air, la marche nordique est une activité dynamique et rythmée qui fait davantage travailler le cardio que la randonnée, qui améliore l'endurance et permet le renforcement musculaire. C'est un sport complet qui peut être pratiqué à tout âge !

Pour plus de renseignements : secretariat.arsem@gmail.com

Section féminine du FC Saint-Max Essey

Le Football Club Saint-Max Essey détient le label féminin attribué par la Fédération Française de Football depuis quelques années. Le nombre de licenciées féminines reste stable avec un effectif de 30 inscrites. Cette année, les joueuses des catégories U11 à U13 découvrent le foot à 8 et ses règles de jeux. Elles évoluent dans un championnat inter-district avec les équipes de Vandœuvre US, Lunéville, Blénod-lès-Pont-à-Mousson et Dombasle. Le bilan de la première partie de saison est plus que positif puisque les joueuses finissent à la première place

du classement avec sept victoires sur les huit matchs disputés et un total de 68 buts marqués. Malgré l'absence en championnat d'une équipe féminine U15F, deux entraînements par semaine ont été maintenus avec les effectifs U11-U13F, soit un total de 25 joueuses, afin de les faire progresser et de maintenir des liens avec le club. Pari réussi puisqu'à chaque entraînement, au moins vingt joueuses sont présentes soit un taux de présence de plus de 80%. Les jeunes filles désireuses de tenter l'aventure sont invitées à venir encourager l'équipe

féminine sur le terrain synthétique d'Essey-lès-Nancy et à faire un essai lors d'un entraînement.



Gymnastique Club

Le printemps pourrait bien vous donner l'envie de faire un geste pour votre santé et votre bien-être. Le Gymnastique Club d'Essey-lès-Nancy répond à vos attentes avec un large panel de cours variés parmi lesquels, enfants et adultes, de 3 à 90 ans, trouveront forcément leur bonheur ! D'une durée de 60 minutes et dispensés par des animateurs diplômés d'État, très impliqués et à l'écoute de leurs élèves,

les cours débutent par 15 minutes d'échauffement suivies par des exercices propres à chaque discipline : abdos, renforcement musculaire, avec des bandes, poids lestés, fitness, step, Pilates et se terminent par 10 minutes d'étirements. Il est encore temps de rejoindre le club.

Plus d'infos au 06 88 41 69 55 ou par mail à l'adresse : gymclubessey54@gmail.com.

Choisissez les noms des terrains de tennis !

En 2022, deux des terrains de tennis de la ville ont été refaits. Inaugurés le 19 novembre dernier, les terrains n'ont toujours pas de noms. Les adhérents du Tennis Club Essey-lès-Nancy travaillent actuellement de concert afin de définir une liste de noms susceptibles d'être attribués à chacun des deux terrains. Les deux terrains appartenant à la ville, c'est à l'ensemble des Ascéens que revient le privilège de choisir parmi ces propositions celles qui leur conviendront le plus. Ainsi, durant la semaine du 1^{er} au 6 mai, vous serez invités à faire votre choix via une plateforme en ligne. La semaine de vote s'achèvera par une matinée festive le 6 mai, au cours de laquelle vous pourrez voter en présentiel. Parité oblige, l'un des terrains

portera le nom d'une femme, l'autre celui d'un homme. De la même façon, l'un des noms sera celui d'un joueur ou d'une joueuse de tennis, l'autre sera celui d'une personnalité importante pour le TC Essey ou pour la ville d'Essey. N'hésitez pas à suivre le TC Essey sur Facebook et Instagram pour être tenus au courant des différents noms qui seront proposés au vote.



Club des seniors

Après une croisière sur la Moselle organisée le 20 mars, le club des seniors propose un grand loto ouvert à tous le 20 avril. En jeu : de très nombreuses cartes cadeaux, préparez vos jetons ! En mai, les seniors pourront profiter d'une journée découverte de Ribeau-

villé puis d'une balade à Colmar sur la Petite Venise. Enfin, en juin, une présentation d'articles divers, vaisselle, literie, détente et un repas permettront d'aborder l'été sous les meilleurs auspices.

Brocante 2023 : inscriptions en cours

La grande brocante organisée par le comité des fêtes aura lieu le dimanche 10 septembre. Comme chaque année, 400 exposants répartis sur 3 km au cœur de la ville se retrouveront le jour J.

Vous avez la possibilité de vous inscrire dès maintenant en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site internet de la ville ou en le retirant à l'accueil de la mairie.

Les tarifs appliqués sont les suivants : les 5 mètres : 15 € pour les particuliers, 28 € pour les commerçants, les 10 mètres : 30 € pour les particuliers, 56 € pour les commerçants.

Un travail en amont de la brocante est nécessaire afin que tous les critères et conditions soient réunis : desiderata des exposants, climat sécurisé pour les visiteurs et animation conviviale. Pour ce faire, il est donc indispensable que vos bulletins d'inscription soient dûment complétés et envoyés avec tous les justificatifs demandés. Vous avez jusqu'à fin juin pour vous inscrire, sous réserve des disponibilités restantes.

Une réunion publique en présence du maire Michel Breuille et de l'équipe du comité des fêtes aura lieu le 30 août à 18h salle Bérin, afin de répondre à toutes vos questions concernant les horaires de fermeture à la circulation des rues concernées, le stationnement ou toute question relative à l'organisation de l'événement et les modifications qu'elle engendrera dans le quotidien des riverains le jour J.



Colonie des Basses-Pierres

Cet été, la Colonie des Basses Pierres propose des séjours de huit jours, au cœur des Vosges, pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.

Les participants pourront s'adonner à de nombreuses activités, des jeux en forêt, des nuits sous la tente, des sorties au lac de Pierre Percée et au centre aquatique, la construction de cabanes, le run and bike,

sans oublier les feux de camp, la tyrolienne, les randonnées ou encore l'accrobranche. Les enfants seront accueillis du 15 au 22 puis du 23 au 30 juillet et du 5 au 12 et du 13 au 20 août.

Pour toute information complémentaire :
coloniedesbassespierres@gmail.com.
Actualité de la colonie via sa page Facebook : Colonie des Basses Pierres – 88.

Conseil de quartier Centre

Le Conseil de quartier Centre est ravi de proposer cette année encore aux habitants du quartier, trois apéritifs dinatoires. Le premier aura lieu le vendredi 9 juin, rue Roosevelt, le deuxième, le vendredi 7 juillet au parc Maringer, le troisième, le vendredi 1^{er} septembre sur le petit parking de l'église Saint-Pie X. L'apéritif sera offert par le Conseil de quartier et chaque habitant est invité à apporter un ou plusieurs plats à partager, salés ou sucrés pour un véritable moment de partage et de convivialité.

D'autre part, si vous êtes habitant du quartier Centre d'Essey et que vous vous sentez concerné par la volonté de tisser des liens et de développer esprit civique et esprit de solidarité, n'hésitez pas à rejoindre le Conseil de quartier, vous serez la ou le bienvenu(e) !

Plus d'informations par mail :
cquartiercentre@gmail.com
par courrier à La Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles.

Music'O Cœur

Créée en février 2022, l'association Music'O Cœur a pour but l'organisation d'événements culturels au profit d'œuvres ou de causes caritatives.

Le 22 octobre dernier, grâce à son premier spectacle « Yza chante pour Octobre Rose », qui a réuni environ 200 personnes salle Maringer, elle a récolté 835 € entièrement reversés à la Ligue contre le cancer 54. L'association ascéenne poursuit sa route en 2023 avec un nouveau spectacle qui sera présenté, salle Maringer toujours, le 4 novembre, cette fois au profit de l'Unicef. Pour mener à bien ce projet, l'équipe de Music'O Cœur a besoin du soutien de nouveaux membres qui, par leurs adhésions (10 € l'adhésion

pour un an), permettront de faire face aux frais engendrés par l'organisation d'un tel événement.



Vous souhaitez apporter votre soutien ? Envoyez une demande d'adhésion à l'adresse : musicocoeur54@yahoo.com ou par téléphone au 06 24 27 92 88.

Conseil de quartier des Hauts d'Essey



Le Conseil de quartier des Hauts d'Essey poursuit sa réflexion sur la rénovation énergétique performante. Un groupe de réflexion se constitue pour réfléchir à la rénovation énergétique globale et performante de leur maison vers un niveau BBC ou passif, pour trouver des solutions innovantes quant au financement, en lien avec l'Ademe, les collectivités locales et régionales et les banques, pour réfléchir aux matériaux à envisager, être force de négociation... En tant que propriétaire, vous pouvez rejoindre le mouvement et bénéficier des expériences des partenaires du Conseil de quartier des Hauts d'Essey « Clairlieu Eco Défi ».

D'autre part, une journée découverte entre histoire et tradition vosgienne, seul ou en famille, vous est proposée le dimanche 23 avril dans les Vosges. Au programme : visite de la ville d'Epinal en petit train, visite et repas au Moulin Gentry, visite guidée du château des brasseurs à Xertigny. Inscription au plus tard pour le 8 avril.

Pour contacter l'association :
cdqhessey@gmail.com.



État-Civil

Informations connues au moment de l'impression du bulletin

Naissances 2022

Bhoye Diallo né le 11 décembre
Mohamed Abdelkarim né le 13 décembre
Orsyllianne Vrede Anakaba née le 14 décembre
Selma Aissaoui née le 21 décembre
Raphaël Da Silva né le 26 décembre
Mathis Fala né le 29 décembre

Naissances 2023

Vako Mikava né le 4 janvier
Pablo Renard né le 4 janvier
Isandro De Luca Kreder né le 7 janvier
Milan Archien né le 11 janvier
Amir Remli né le 12 janvier
Eugénie Defrance née le 16 janvier
Albane Defrance née le 16 janvier
Nahyl Laachira né le 23 janvier
Adem Kurt Lambert né le 24 janvier
Antoine Liegeois né le 30 janvier
Mounaira Sidi née le 4 février
Ezéckiel Simon Mougenot né le 14 février

Charlie Euriat née le 22 février
Jaivyn Yansaneh né le 26 février
Soan Desmeurs Gobé né le 27 février
Inès Boubata née le 27 février
Côme Drappier Pudlarz né le 5 mars

Mariage

Hümmet Eren et Laëtitia Alizant
 le 4 février

Décès 2022

André Deparis le 10 décembre
Ali Dryab le 11 décembre
Alice Wuillème le 15 décembre
Roger Mifsud le 18 décembre
Claude Leulier le 20 décembre
Dolorès Diaz Vega le 20 décembre
Marie-Florence Froese le 22 décembre
Claire Martin le 24 décembre
Michel Gauché le 28 décembre
Geneviève Durand le 28 décembre

Décès 2023

Marie Rollot le 4 janvier
Paul Rouleau le 5 janvier
Ginette Dreistadt le 6 janvier
Viviane Nabonnand le 6 janvier
Hervé Wiedmeyer le 8 janvier
Didier Henrion le 11 janvier
Margareta Kelpin le 15 janvier
Jean Rolles le 19 janvier
Marie-Louise Romens le 23 janvier
Michèle Renaux le 7 février
Marie-Thérèse Siatte le 10 février
Jacques Derrez le 12 février
Gérard Bache le 13 février
Jacqueline Busché le 17 février
Edmond Schneider le 18 février
Jozsef Szadlis le 21 février
Anna Laurent le 24 février
Jean Léfèvre le 4 mars
Thérèse Contini le 10 mars
Andrée Launais le 11 mars

TRIBUNE LIBRE

L'heure des choix

Chère Ascéenne, cher Ascéen,
 Nous voilà (déjà) à mi-mandat !

Depuis 2020, dans nos vies comme pour la ville, la pandémie, la crise énergétique et la spirale inflationniste rendent les choses plus difficiles, avec moins de visibilité et des inquiétudes légitimes auxquelles il nous faut répondre.

L'heure est donc aux choix ! Des choix budgétaires qui ont été déclinés lors de nos derniers conseils municipaux, mais aussi des choix politiques qui devront traduire concrètement le souci de préserver et d'améliorer notre cadre de vie.

Au fil de nos rencontres et de vos sollicitations, vous me faites régulièrement remonter vos préoccupations en matière de mobilités, de propreté, de pouvoir d'achat, de sécurité, d'éducation et d'accès aux services publics.

Fort de ces échanges, j'ai notamment soutenu et proposé des actions ciblées, sur le long terme, afin de préserver et valoriser nos ressources naturelles, développer nos systèmes de vidéoprotection, améliorer l'offre de restauration scolaire, accompagner nos enfants et nos seniors dans leur parcours de vie et soutenir l'action de nos associations.

Parce que les choix d'aujourd'hui seront nos atouts de demain, je m'engage à concourir à cette dynamique collective, positive et optimiste pour inscrire notre belle ville d'Essey-lès-Nancy dans un avenir plus serein.

Haut les cœurs !

Matthieu RIFF / Conseiller municipal
 matthieu.riff.essey@gmail.com



Matthieu Riff

Vous en voulez encore ?
 Retrouvez la version intégrale
 de cette tribune sur le site
 internet de la commune :



Orientations budgétaires : Impôts en nette hausse et services publics en baisse

Le débat portant sur les grandes lignes budgétaires s'est tenu au mois de février. Ce débat, obligatoire en amont du vote définitif du budget, informe et éclaire sur les premières orientations budgétaires. **Deux points - l'un sur la fiscalité, l'autre sur l'accueil de loisirs - soulèvent des inquiétudes et attireront toute notre attention lors de la présentation du budget 2023.**

D'abord sur la fiscalité, alors que l'an dernier, déjà, la commune avait augmenté ses impôts, le rapport présenté mentionne une "augmentation des taux de taxe foncière". Rappelons que suite à la revalorisation des bases de 7,1% pour 2023, les propriétaires sont appelés à un effort inédit. Cet effort vient alimenter directement les recettes de la commune et permet de fait d'atténuer largement la hausse des dépenses communales liées à l'inflation.

Faire le choix d'activer à nouveau le levier fiscal, c'est créer une double peine pour les propriétaires qui subissent eux aussi, et de plein fouet, l'inflation. La commune doit acter des choix responsables qui soutiennent les familles.

D'autre part, nous portons de vives inquiétudes sur l'évolution de **l'accueil péri et extra sco-**

laire, appelé à être "encadré". Restreint, pour être plus clair. **Après la hausse des tarifs en décembre, c'est désormais une dégradation du service qui est à craindre.** Une décision douloureuse pour les familles qui utilisent ce service davantage par nécessité que par convenance. Satisfaire le besoin des familles doit être une priorité. A ce sujet, garantir un service minimum en cas de grève est fondamental : lors des récents mouvements, alors que la plupart des communes avoisinantes ont pu l'assurer, les familles d'Essey, elles, n'ont pas eu cette chance et ont dû jongler pour tenir leurs engagements professionnels et familiaux.

Enfin, la commune envisage de déléguer la gestion de l'accueil de loisirs à un prestataire privé dans le but de "bénéficier d'une meilleure maîtrise des coûts" et d'avoir "la garantie d'un service plus innovant". **Les agents actuellement en charge de la jeunesse apprécieront cette considération** et, si elle est actée, les familles vérifieront si cette formule est plus innovante et moins coûteuse. À suivre !

Le groupe « Essey Ensemble ! »

esseyensemble@gmail.com ou 06 10 31 40 27



Christophe
Chevardé



Catherine
Chopin-Renaud



Jean-Louis
Katz



Michel Perri

Essey : une ville où il fait bon vivre !

Le Journal du Dimanche a publié le 25 février dernier le classement des villes et villages où il fait bon vivre, et Essey-lès-Nancy y figure en très bonne place tant au niveau départemental qu'au niveau national !

Essey-lès-Nancy se classe 6^e au niveau départemental sur 591 communes et 2^e de Meurthe-et-Moselle parmi les communes de 5000 à 10 000 habitants. Notre ville décroche même une belle 512^e place au classement national sur 34 820 cités ! Le palmarès analyse et classe l'ensemble des communes de France métropolitaine et se base sur 198 critères précis répartis en dix catégories : la qualité de vie, la sécurité, la protection de l'environnement, la santé, les commerces et services, les transports, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité, l'attractivité immobilière. Les thématiques sont hiérarchisées selon l'ordre de priorité déterminé par les Français dans un sondage réalisé par Opinion Way. Plus la catégorie est jugée importante, plus sa part est grande dans le résultat final. La qualité de vie est celle qui a le plus d'importance, l'attractivité immobilière est celle qui en a le moins.

Agenda

Mercredi 5 avril
Assemblée générale de l'OMS
19h00, salle Maringer

Judi 6 avril
Concert de Midlife, jeudi de la culture
20h, salle Maringer

Mardi 11 avril
Réunion d'information sur la mutuelle communale
15h, salle Maringer

Mercredi 12 avril
Chasse à l'oeuf
13h30-17h00, parc Maringer

Judi 13 avril
Repair café
17h-20h, foyer Foch

Dimanche 23 avril
Journée découverte entre histoire et tradition vosgienne
7h45, parking Pie-X

Mardi 25 avril
Mouzimpropre
Dès 9h30, espace Pierre de Lune

Mercredi 26 avril
Théâtre "Les fous de la reine"
20h, salle Maringer

Judi 4 mai
Moment musical et chorégraphique dans le cadre d'Essey Chantant
20h30, salle Maringer

Lundi 8 mai
78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
11h30, parvis de l'église Saint-Georges

Judi 11 mai
Repair café
17h-20h, foyer Foch

Samedi 13 mai
Théâtre "Le triomphe d'Arlequin" (festival "Aux actes citoyens")
13h, salle Maringer

Judi 18 mai
Essey chantant
Dès 14h30, parc Maringer

Vendredi 19 mai
Fête des voisins par le conseil de quartier Kléber-Ozerailles
18h, foyer Foch

Mercredi 31 mai
6^e édition d'UNIday, journée des enfants et des jeunes
14h, espace Jeunes

Judi 1^{er} juin
Nathavoice et ses musiciens, jeudi de la culture
20h, salle Maringer

Samedi 10 juin
Foulées de l'Oppidum
Dès 16h, parc du Haut-Château

Dimanche 11 juin
La Boucle Verte
Dès 9h00, premiers départs au plan d'eau de La Masserine à Pulnoy, thème « Recycler, tout un art ! »

147
LE BULLETIN DES
asceens

Avril-mai 2023
bulletin municipal d'informations de la ville d'Essey-lès-Nancy

Directeur de la publication
Michel Breuille

Rédacteur en chef
Frédéric Villars

Comité de rédaction
Gaëlle Bardoul, Isabelle Chopat
Pascal Laurent, Marion Lhuillier,
Frédéric Villars

Réalisation
Marion Lhuillier

Impression
La Nancéienne d'Impression
Dépôt légal n°1671
du 30 septembre 2008

Crédits photos
Service communication Essey ·
Associations · Adobe Stock

Retrouvez toutes les infos municipales sur le site
www.esseylesnancy.fr
Mairie d'Essey-lès-Nancy
Place de la République
tél. 03 83 18 30 00





FORM' ESTH
LA SANTÉ AU SERVICE DE LA BEAUTÉ



5 rue Mère Térésa
54270 Essey-lès-Nancy
07 67 70 36 45
www.formesth.fr



Centre de beauté spécialisé en endermologie ® , certifié expert LPG ® .

LPG ® :

Le choix d'une valeur sûre, plus de 35 ans d'expérience et une notoriété mondiale.

Endermologie ® :

Technique de stimulation mécanique naturelle, non invasive et indolore.

Actions :

Sur le visage, le système à clapets du Cellu M6 Alliance réactive la production de collagène, d'élastine et d'acide hyaluronique naturellement présents dans notre peau.

Sur le corps, l'alliance du système de clapet et de rouleau motorisés, stimule le cœur du derme. Il active la lipolyse pour mieux éliminer les capitons et destocker les acides gras.

***et parce que c'est maintenant qu'il faut penser à préparer son corps pour la plage, on attend pas le début de l'été et on va vite sur notre site internet!**

Pour qui :

Après un bilan personnalisé, hommes et femmes de tous âges qui souhaitent entretenir leur corps et leur peau et sont soucieux de leur forme esthétique.

Quand, comment* :

Un réflexe beauté à adopter toute l'année. En cure ou en soins signatures, des séances rapprochées au début puis en entretien, une séance par mois.

Pourquoi :

Encadrés par un kinésithérapeute et un ostéopathe, chez Form'Esth nous sommes persuadés qu'un tissu sain et respecté est la clé d'une silhouette harmonieuse et d'une belle peau. Pour nous santé et beauté sont complémentaires.

Soins proposés :**

- soins visage
- soins corps
- massages bien-être
- cures minceur et anti-âge

****Tous nos soins sont disponibles en cartes cadeaux**

ÉCOUTER VOIR

OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

**Des lunettes et des aides auditives*
que l'on porte aussi pour les autres.**

SANS ACTIONNAIRES,
NOS BÉNÉFICAIRES CONTRIBUENT À
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.**



ESSEY-LÈS-NANCY

Zone de la Porte Verte

OPTIQUE

03 83 37 80 30

Du mardi au vendredi
9h30/19h

Samedi

9h30/12h30 – 13h30/19h

AUDITION

03 83 30 32 80

(sur rendez-vous)

*Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre professionnel de santé. Lire attentivement la notice. Février 2023. UNION TERRITORIALE MUTUALISTE LORRAINE - UTML soumise aux dispositions du livre III du Code de la Mutualité - N° SIREN 775 615 537- Crédit photo : © Julien Attard. **Notre fonctionnement mutualiste contribue au financement de services médico-sociaux. Nos engagements sur ecoutervoir.fr.

GARAGE LDA



VENTE
véhicules neufs et d'occasion

RÉPARATIONS
toutes marques

MÉCANIQUE

CARROSSERIE



158, avenue du 69^e RI - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 29 02 07 - E-mail : l.d.a@wanadoo.fr

NOUVEAU
+ DE 60 COMMUNES
LIVRÉES

cora.fr



Essey-lès-Nancy

Livraison à domicile, abonnez-vous* !

et économisez sur vos frais de livraison



Abonnement
3 mois
9€66
/mois
soit 28,99€

Abonnement
1 an
7€50
/mois
soit 89,99€

Abonnement
1 mois
9€99

Abonnement
6 mois
8€33
/mois
soit 49,99€




Chez vous

 le plus grand
choix de produits⁽¹⁾

 respect de la
chaîne du froid

 même prix
qu'en magasin

Avec la Livraison à domicile
vos courses sont directement
livrées à la maison⁽¹⁾

* à hauteur d'une livraison par jour. Modalités complètes dans les Conditions générales - * abonnement à la livraison Cora * disponibles sur cora.fr. (1) selon une étude linéaires - éditions dauvers de septembre 2021